



Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans recrute

1 MEDECIN TABACOLOGUE

I – IDENTIFICATION DU POSTE

Le poste de médecin tabacologue s'intègre dans l'activité d'Addictologie du CHR d'Orléans. Il comporte une activité de liaison, une activité de consultations et une activité de coordination des actions de tabacologie sur le CHR tout particulièrement la démarche LSST - lieu de santé sans tabac et les actions périodiques (mois sans tabac...).

L'UAHL (unité d'addictologie hospitalière de liaison) a pour mission l'amélioration de la prise en charge des patients présentant des troubles liés à la consommation d'alcool, de tabac et/ou de substances psychoactives pour l'ensemble de la population. L'UAHL est une unité ayant trois axes de travail : une mission de soin avec dimensions d'évaluation médico-psycho-sociale, d'écoute, d'information, d'orientation, une mission de formation et une mission de coordination des soins et de liaison.

L'unité est une structure inter-établissements entre le CHR d'Orléans et l'Etablissement Public de Santé Mentale du Loiret (EPSM) G. DAUMEZON de Fleury les Aubrais selon un partenariat défini par conventions.

Le travail du médecin tabacologue-addictologue se déroule en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de liaison : médecins addictologues, psychologues, infirmières, assistantes-sociales, secrétaires médicales.

En particulier le médecin travaille en lien étroit avec l'infirmière de tabacologie.

II – PROFIL DU POSTE

Poste de Praticien Hospitalier ayant une compétence validée en tabacologie ou en addictologie ou ayant la perspective d'une formation dans l'un ou l'autre de ces domaines.

III – MISSION DU POSTE

- A. L'activité de liaison comporte trois axes d'intervention :
1. Mission en direction du patient et, le cas échéant, de ses proches pour des entretiens d'évaluation, un travail de motivation et d'accompagnement vers le sevrage et l'abstinence.
 2. Missions d'enseignement et de formation : participation à la formation des personnels soignants dans les services de soin et dans le cadre de la formation continue du personnel sur le CHR et, le cas échéant, sur l'EPSM.
 3. Mission de liaison en interne et en externe en particulier avec les professionnels généralistes ou spécialistes, et avec les structures de soin : CSAPA, SSRA, structure de psychiatrie ambulatoire ou institutionnelle etc... Le partenariat est particulièrement développé avec l'EPSM G. Daumézon et notamment l'équipe intra hospitalière d'addictologie à Chanteau, qui propose une offre de soin de niveau II.
- B. L'activité de consultations est orientée vers des consultations externes sur appel des patients, des médecins, des soignants.
- C. L'activité de coordination permet de mettre en place des actions de sensibilisation, d'information, ainsi que des actions de soin sur le CHR d'Orléans. Il sera demandé d'accompagner le CHR d'Orléans dans la démarche initiée de LSST et d'autre part la coordination et la déclinaison locale des actions nationales telles que le « mois sans tabac ».

L'activité est centrée sur le l'usage du tabac. Toutefois des compétences en addictologie (cannabis, alcool etc...) seront particulièrement utiles à l'exercice.

En lien avec l'UAHL, il est possible d'adapter le poste pour partager une activité en addictologie et toxicomanies.

IV – LIEUX D'INTERVENTION

- Services de soin du CHR d'Orléans, sur appel
- Unité de sevrage rattachée au service d'hépatogastroentérologie
- Bureaux de consultations du CHR d'Orléans

Selon les besoins et sur la base du volontariat, une partie de l'activité pourra se dérouler au CMP Saint Marc (consultations) ou encore à l'EPSM G. Daumézon (interventions de formation).

V – ACTIVITES PRINCIPALES

1. SOINS DIRECTS

- Consultations médicales et entretien d'évaluation
- Consultations et entretiens de soutien pour un accompagnement du patient dans un projet de soin : suivi ambulatoire, sevrage simple, soin complexe etc...

2. SOINS INDIRECTS

- Entretiens avec les personnes ressources : famille, tuteur, assistante sociale, médecin traitant etc...
- Démarches pour une poursuite de prise en charge externe en lien avec le projet du patient
 - Contacts avec les différents acteurs du réseau
 - Organisation de la prise en charge (prise de rdv, planification d'hospitalisation)
 - Recherche de structures de soins en lien avec l'état de santé du patient.
- Transmission et Traçabilité
 - Orales auprès des professionnels
 - Ecrites : dossier patient
 - Saisie informatique des actes (logiciel cortexte)
 - Recherche de structures de soins en lien avec l'état de santé du patient.
- Coordination clinique
 - Réunion clinique bi-hebdomadaire : équipe de liaison et unité de sevrage
 - Réunions multidisciplinaires (staff médico-psycho social de la Maternité etc...)

3. TRAVAIL DE LIAISON

Coordination

Réunions :

- Réunion institutionnelle mensuelle
- Réunion d'équipe au Centre d'alcoologie Paul Cézanne Chanteau
- Réunion de coordination filière addictologie :
 - o Avec les différents pôles de psychiatrie générale public
 - o Avec le réseau : CSAPA (APLEAT, ANPAA...)
 - o Avec les différents services hospitaliers (Hépatogastro-entérologie, maternité...)
- Avec les différentes structures de soins

Pédagogie :

- Participer à la formation et la bonne mise en application des protocoles de sevrage en particulier lors de l'arrivée de nouveaux professionnels (IDE, internes, médecins-urgentistes)
- Temps informels : au quotidien auprès des équipes des différents services.
- Temps formels :
 - o Interventions ponctuelles aux Staffs avec les équipes soignantes des services de court, moyen et long séjour du CHRO,

Interventions au programme des sessions de formation continue pour le personnel du CHRO, EPSM, IFPM.

Le CHR est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire du Loiret et développe son réseau d'adressage depuis les établissements du territoire (dont certains sont en direction commune). Il a développé également des liens avec des établissements d'autres départements conformément à sa vocation régionale.

Orléans-Métropole est particulièrement dynamique ; la ville offre un cadre de vie agréable, située à 1 h de Paris et de Tours, un bassin de population attractif et en croissance (le Loiret compte 670 000 habitants). L'établissement est situé au cœur du grand campus d'Orléans, développe la recherche clinique et translationnelle en lien, notamment, avec les laboratoires du CNRS (délégation régionale) et de l'université d'Orléans, également avec l'industrie et les partenaires du LAB'O Village (incubateur d'entreprises).

Un pack de bienvenue vous sera remis à votre arrivée. Une offre de logement peut également vous être proposée le temps de votre installation et le CHR d'Orléans a également noué des partenariats avec des agences immobilières locales pour vous accompagner dans votre installation. Des places en crèche sont accessibles.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

Docteur Damien LABARRIERE, (damien.labARRIERE@chr-orleans.fr)

Monsieur Antoine LEBRERE, directeur des affaires médicales (antoine.lebrere@chr-orleans.fr)